

A photograph of a person wearing a white, hooded, ruffled garment that completely covers their face and head. They are being held from behind by a woman with long brown hair wearing a yellow dress with small black polka dots. The background is dark with some vertical light streaks, suggesting an indoor setting like a stage or rehearsal space.

THÉÂTRE
ARTS2
2024-25

Bachelier & Master

ART DRAMATIQUE

L' OPTION ART DRAMATIQUE

(programme d'enseignement supérieur artistique de type long) vise la **formation de l'acteur.ice**.

Il coordonne, pour se faire, trois champs d'enseignement :

- Les **COURS DE BASE** (techniques et artistiques) : corps, voix, mouvement
- Les **COURS THÉORIQUES ET GÉNÉRAUX** : formation intellectuelle
- Les **COURS D'INTERPRÉTATION** : art dramatique et déclamation

Il s'agit d'une **formation pratique à temps plein** qui exige des étudiant.e.s qui s'y engagent, une présence, un investissement et un travail personnel importants.

BACHELIER : 3 ans

180 crédits ECTS

MASTER : 1 an

60 crédits ECTS

Les cours sont collectifs et obligatoires.

Les **cours de base**, les **cours théoriques et généraux** se donnent en matinée. Ils s'organisent soit en **COURS RÉGULIERS** (avec accompagnement pédagogique personnalisé) soit en **SÉMINAIRES** (projets resserrés dans le temps).

Les **cours d'interprétation** (art dramatique et déclamation) se donnent l'après-midi et s'organisent selon une double logique de **PROCESSUS** (avec accompagnement pédagogique spécialisé) et d'**ÉVÉNEMENTS** (projets de création resserrés dans le temps).

L' ÉPREUVE ARTISTIQUE

D'ADMISSION EN ART DRAMATIQUE

L'option Art dramatique s'adresse aux étudiantes et étudiants en possession d'un **Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur** (CESS) ou d'un titre équivalent obtenu à l'étranger (sous condition d'introduire une demande d'équivalence à la Fédération Wallonie-Bruxelles www.equivalences.cfwb.be).

L'inscription à ARTS² est d'abord conditionnée à une **ÉPREUVE D'ADMISSION**.

L'inscription ne peut être confirmée qu'après la réussite de cette épreuve et la réception d'une notification officielle. Pour s'inscrire à l'épreuve d'admission, rendez-vous sur :

www.artsaucarre.be/devenir-etudiant

Les épreuves d'admission en Art dramatique auront lieu en **septembre 2024**.

• ÉTAPE 1 / INSCRIPTION & MOTIVATION

Rédigez une lettre de motivation à joindre au dossier d'inscription complété. *Cette lettre n'est pas éliminatoire.*

Il sera proposé aux candidat.e.s de faire ou non un choix entre les deux programmes pédagogiques organisés par l'option dans les cours d'interprétation. Ils/elles pourront confirmer ou infirmer ce choix jusqu'à la fin du second tour.

Les programmes pédagogiques sont disponibles sur le site de l'école : www.artsaucarre.be/theatre-conservatoire-royal/art-dramatique/projet-pedagogique

• ÉTAPE 2 / PREMIER TOUR

Le premier tour consiste en une **audition d'une vingtaine de minutes**, sur rendez-vous donné au moment de l'inscription.

Les candidat.e.s sont tenu.e.s de présenter, avec leurs partenaires de jeu, deux scènes mémorisées et mises en scène : **une scène classique**¹ et une **scène moderne**.

Les monologues ne sont pas admis.

Les candidat.e.s sont invité.e.s à se présenter sous une forme artistique libre (chanson, poème, danse, performance, talents cachés...).

Cette audition sera suivie d'un **entretien**. Au terme de l'audition, les candidat.e.s recevront une courte scène à mémoriser pour le second tour dans l'éventualité où ils y seraient reçu.e.s.

À l'issue de ce premier tour, le jury d'admission opère la sélection des candidat.e.s qui seront admis.e.s au second tour.

Les résultats du premier tour seront communiqués par courrier électronique.

• ÉTAPE 3 / SECOND TOUR

Le second tour consiste en **une journée de travail avec les pédagogues** de l'option. À l'issue de cette journée, le jury effectue le choix définitif des candidat.e.s admis.e.s au sein de l'École. Les résultats sont proclamés le jour même et envoyés par mail.

Nota Bene : Les candidat.e.s ne se sentant pas prêt.e.s à se présenter ou n'ayant pas été retenu.e.s ont la possibilité de se préparer en s'inscrivant dans une classe préparatoire. L'école est en contact avec deux classes préparatoires :

- L'Athénée Royal d'Auderghem (ARA) www.arauderghem.be
- Classe préparatoire du Théâtre de Namur www.prepatheatre.be/la-classe-preparatoire

AGRÉGATION EN ART DRAMATIQUE

L'Agrégation de l'Enseignement

Secondaire Supérieur (AESS) pour le domaine du Théâtre est accessible aux étudiants détenteurs d'un Master en Théâtre.

Les titulaires de Bachelors ou de Masters obtenus en dehors de la FWB ainsi que les titulaires de diplômes supérieurs antérieurs à l'application du décret de Bologne peuvent présenter un dossier qui sera examiné en vue d'obtention d'éventuelles équivalences.

AGRÉGATION : 1 an
30 crédits ECTS

La formation comporte des **cours théoriques**, des **recherches personnelles** et des **stages**.

L'AESS permet d'enseigner dans l'Enseignement Secondaire Artistique à Horaire Réduit (ESAHR) et dans l'Enseignement secondaire supérieur.

¹ Scène classique s'entend ici dans une acception large : du théâtre antique à la fin du XIX^e siècle.



ARTS²

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

DOMAINE THÉÂTRE

CARRÉ DES ARTS

4a rue des Sœurs Noires
7000 Mons (B)

TÉL +32 (0) 65 475 200

www.artsaucarre.be

info@artsaucarre.be



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT



pôle
hainuyer



Erasmus+